Rapport public Parcoursup session 2025

Université de Strasbourg - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université de Strasbourg - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (8023)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 10%
Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 8%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Strasbourg - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (8023)	Jury par défaut	Tous les candidats	540	2760	2759	1460	527

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Strasbourg - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (8023)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	859	858	524	161	30,6 %
			Masculin	1901	1901	936	366	69,4 %
			Total	**2760**	**2759**	**1460**	**527**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université de Strasbourg - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (8023)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	65	65	10	0	0 %
				Sans mention	841	841	339	172	38,4 %
				AB	803	803	498	178	39,7 %
				B	399	399	316	87	19,4 %
				TB	103	103	92	10	2,2 %
				TBF	4	4	3	1	0,2 %
				Total	**2215**	**2215**	**1258**	**448**	**100 %**
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	12	12	3	0	0 %
				Sans mention	193	193	57	25	46,3 %
				AB	113	113	59	22	40,7 %
				B	34	34	26	7	13 %
				TB	7	7	6	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	**359**	**359**	**151**	**54**	**100 %**
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	7	7	2	0	0 %
				Sans mention	36	36	6	6	27,3 %
				AB	62	62	22	13	59,1 %
				B	22	22	11	2	9,1 %
				TB	4	4	3	1	4,5 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	**132**	**132**	**45**	**22**	**100 %**
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	28	27	2	1	33,3 %
				AB	5	5	0	0	0 %
				B	8	8	2	1	33,3 %
				TB	10	10	2	1	33,3 %
				Total	**51**	**50**	**6**	**3**	**100 %**
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	3	3	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	3	3	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Strasbourg - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (8023)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	2214	2214	1254	459	87,1 %
			En réorientation	330	329	150	47	8,9 %
			Non scolarisés	163	163	38	17	3,2 %
			Scolarité étrangère	26	26	5	1	0,2 %
			Autres	27	27	13	3	0,6 %
			Total	**2760**	**2759**	**1460**	**527**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Strasbourg - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (8023)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	344	344	188	63
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	331	331	216	44
			Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	266	266	149	39
			Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	218	218	124	61

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	172	172	108	44
			Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	146	146	99	28
			Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives	126	126	51	26
			Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	72	72	40	22
			Autres doublettes	443	443	257	112

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Technologique	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	96	96	48	23
			Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	76	76	29	10
			Autres doublettes	161	161	68	20
		Baccalauréat Professionnel	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
Université de Strasbourg - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (8023)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	16,2 %	16,2 %	15,3 %	14,4 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	15,6 %	15,6 %	17,5 %	10 %
		Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	12,6 %	12,6 %	12,1 %	8,9 %
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	10,3 %	10,3 %	10,1 %	13,9 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	8,1 %	8,1 %	8,8 %	10 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	6,9 %	6,9 %	8 %	6,4 %

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives	5,9 %	5,9 %	4,1 %	5,9 %
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	3,4 %	3,4 %	3,2 %	5 %
		Autres doublettes	20,9 %	20,9 %	20,9 %	25,5 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
Université de Strasbourg - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (8023)	Jury par défaut	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	28,8 %	28,8 %	33,1 %	43,4 %
		Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	22,8 %	22,8 %	20 %	18,9 %
		Autres doublettes	48,3 %	48,3 %	46,9 %	37,7 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats du Baccalauréat	Notes remontées ou saisies dans Parcoursup	Important
	Résultats dans les matières scientifiques et littéraires (svs, maths, physique-chimie, philo, histoire-géo, sciences éco…) obtenus en 1ère et Terminale ou dans leur cursus précédent (réorientation)	Notes remontées ou saisies dans Parcoursup	Essentiel
	Résultats en éducation physique et sportive (EPS) en première et Terminale	Notes remontées ou saisies dans Parcoursup	Essentiel
	Résultats en éducation physique et sportive (EPS) à l'épreuve facultative	Notes remontées ou saisies dans Parcoursup	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences littéraires et argumentaires. Compétences scientifiques	Bulletins scolaires : notes, appréciations et commentaires renseignés par les équipes pédagogiques	Essentiel
	Capacité à travailler en équipe. Capacité de travail. Capacité à réussir	Fiche Avenir	Essentiel
	Compétences méthodologiques : TPE (travaux personnels encadrés), activités interdisciplinaires, projet technologique, étude de gestion…	Fiche Avenir. Bulletins (activités interdisciplinaires, projet technologique, étude de gestion, projet en enseignement spécifique de la spécialité, projet en design et arts appliqués, réalisation d'un projet technique)	Essentiel
Savoir-être	Ouverture culturelle, maturité, créativité, souplesse d'esprit	Fiche avenir. Rubrique « Activités et centres d'intérêt »	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Ouverture à l'autre, capacité à prendre des responsabilités, capacité de remise en question et capacité à s' investir	Fiche avenir. Rubrique « Activités et centres d'intérêt »	Essentiel
	Autonomie, implication, esprit d' équipe	Fiche avenir. Rubrique « Activités et centres d'intérêt »	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet professionnel détaillé (cohérence du projet, adéquation du projet à la formation et ses valeurs, personnalisation)	Fiche Avenir. Lettre de motivation.	Essentiel
	Motivation	Fiche Avenir. Lettre de motivation.	Important
	Connaissance des débouchés et des exigences de la formation	Lettre de motivation.	Essentiel
Engagements, activités et centres d' intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Pratiques sportives et culturelles extra-scolaires : pratiques de loisir, pratiques fédérales (licences sportives)	Projet de formation motivé. Rubrique « Activités et centres d'intérêt » (résultats sportifs (niveau de pratique, inscription dans un centre de formation...) pratiques artistiques en troupes, écoles, etc., pratiques de bon niveau en activités non compétitives (sports de glisse, APPN, tennis, ...))	Essentiel
	Investissement associatif et citoyen : - Qualifications d'animation et d' encadrement (BAFA, BAFD, livret de formation, diplômes fédéraux, CQP, ...)	Lettre de motivation. Rubrique « activités et centres d'intérêt ». Fiche avenir	Essentiel
	Projet de formation motivé	Rubrique « Activités et centres d' intérêt »	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Investissement associatif et citoyen : Qualifications en arbitrage, jeune juge, … (scolaires et fédérales)	Lettre de motivation. Rubrique « activités et centres d'intérêt ». Fiche avenir	Essentiel
	Investissement associatif et citoyen : Qualifications en secourisme et sauvetage (BNSSA, PSC1, PSE1, PSE2).	Lettre de motivation. Rubrique « activités et centres d'intérêt ». Fiche avenir	Essentiel
	Expériences et compétences civiques, citoyennes, défense, protection civile, engagement associatif (bénévolat associatif, mandat électif, pompier volontaire, assistant d'éducation, AESH),…	Lettre de motivation. Rubrique « activités et centres d'intérêt ». Fiche avenir	Essentiel
	Mandats dans les conseils des établissements scolaires	Lettre de motivation. Rubrique « activités et centres d'intérêt ». Fiche avenir	Essentiel

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Arts du Cirque Spécialité (EDS)
- Arts Plastiques Spécialité (EDS)
- Biologie/Ecologie (EDS)
- Cinéma-Audiovisuel Spécialité (EDS)
- Danse Spécialité (EDS)
- Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives (EDS)
- Histoire des Arts Spécialité (EDS)
- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Grec (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Latin (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Musique Spécialité (EDS)

- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)
- Théâtre-Expression dramatique Spécialité (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)
- Territoires et société (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

Série STD2A

- Analyse et méthodes en design (EDS)
- Conception et création en design et métiers d'art (EDS)
- Désign et métiers d'art (EDS)
- Outils et langages numériques (EDS)
- Physique/Chimie (EDS)

Série STHR

- Economie et gestion hôtelière (EDS)
- Enseignement scientifique alimentation - environnement (EDS)
- Sciences et technologies culinaires et des services (EDS)
- Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)

- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systemes d''information et numerique (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Msgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Msgn/ Mercatique (EDS)
- Msgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Msgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Série ST2S

- Biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Chimie, biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Physique-Chimie pour la santé (EDS)
- Sciences et techniques sanitaires et sociales (EDS)

Série S2TMD

- Culture et sciences chorégraphiques (EDS)
- Culture et sciences musicale (EDS)
- Culture et sciences théâtrale (EDS)
- Economie, droit et environnement du spectacle vivant (EDS)
- Pratique chorégraphiques (EDS)
- Pratique musicale (EDS)
- Pratique théâtrale (EDS)

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La Commission d'Examens des Vœux (CEV) a examiné les dossiers conformément au dispositif national coordonné par la C3D STAPS qui repose sur 5 attendus correspondant aux compétences souhaitées à l’entrée en formation en STAPS :

- Attendu 1 : Disposer de compétences scientifiques (Coefficient 40)
- Attendu 2 : Disposer de compétences argumentaires et littéraires (Coefficient 40)
- Attendu 3 : Disposer de compétences sportives (Coefficient 30)
- Attendu 4 : Manifester de l’intérêt pour l’exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes (Coefficient 20)
- Attendu 5 : Disposer des méthodes de travail et de l’autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en STAPS (Coefficient 20)

Les données déposées par les candidats et leurs établissements ont fait l'objet d'un calcul dont le détail précis est consultable sur : https://c3d-staps.fr/wp-content/uploads/2024/12/Attendus-et-CGEV-C3D- STAPS-Parcoursup-2025.pdf

Les notes des attendus 1 et 2 sont déterminées grâce aux résultats scolaires obtenus au cours des 3 trimestres (ou 2 semestres) de première, des 2 premiers trimestres (ou premier semestre) de terminale et au baccalauréat (lorsqu’elles sont disponibles). Ceci est également le cas pour les candidats en réorientation. En cas de redoublement, les résultats pris en compte sont ceux de l’année de redoublement.

Les notes des attendus 3 et 4 sont déterminées à partir d’un questionnaire à remplir obligatoirement dans Parcoursup et des notes d’EPS obtenues au cours des 3 trimestres (ou 2 semestres) de première, des 2 premiers trimestres (ou premier semestre) de terminale et au baccalauréat (lorsqu’elles sont disponibles). Les candidats doivent positionner leur niveau en répondant à 4 questions, puis déposer impérativement les pièces justificatives des niveaux déclarés. La commission regarde attentivement la conformité des justificatifs déposés.

La note de l'attendu 5 est calculée différemment selon que le candidat est en Terminale ou en réorientation. Dans le premier cas, la CEV s'appuie avant tout sur la Fiche avenir ; dans le second elle examine le parcours post-bac et en particulier la validation d' ECTS dans le supérieur.
Ces notes sont calculées avec l'Outil d'Aide à la Décision de la plateforme Parcoursup. En cas d'égalité de points, les candidats sont départagés par leurs notes en Français.

Les modalités d'appréciation des baccalauréats antérieurs ont été conservées pour le calcul des notes des candidats à la réorientation. Des ajustements sont mis en œuvre par les CEV afin de normaliser les chances d'accès des bacheliers de l'année 2024/2025 et celles des bacheliers des années antérieures.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d' examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

En 2025, plus de 2760 candidatures ont été reçues pour la L1 STAPS (capacité d'accueil 540 places). Cette tension très forte a des conséquences en termes de profils des étudiants se voyant proposer une admission. Le niveau attendu, sur le plan scolaire, sportif et d'investissement permettant une proposition d'admission est élevé. La commission alerte en particulier sur la nécessité pour les candidats de s'investir pleinement (et cela dès la classe de première) dans leur scolarité ; les résultats obtenus sur les trois trimestres de classe de première et les deux premiers trimestres de terminale étant capitaux.
Il ne faut surtout pas négliger les critères sur la pratique sportive personnelle et sur l'engagement associatif et citoyen. Pour cela, respecter le format demandé pour les pièces justificatives à fournir pour ces critères facilite le travail de la commission d'examen des vœux et donc leur validation.

Signature :
Frédérique BERROD,
Président de l'établissement Université de Strasbourg